

## Cartes journalières CFF

La carte journalière dégriffée commune est valable sur les lignes du rayon de validité de l'abonnement général. Elle est valable le jour du voyage prédéfini, du début de l'exploitation jusqu'à 05h00 le lendemain. La vente de cartes est réservée uniquement aux habitants de la commune de Montricher et la carte doit être retirée et payée dans un délai de 5 jours qui suivent la réservation (les jours du week-end comptent). Passé ce délai, la réservation est annulée.

Toutes les communes accèdent au même contingent valable pour toute la Suisse. La disponibilité des cartes est consultable sur le site : [www.cartejournaliere-commune.ch](http://www.cartejournaliere-commune.ch).

Les personnes souhaitant acheter des cartes dégriffées peuvent consulter et comparer les prix sur les sites suivants :

- **Dès CHF 29.00**, site des CFF : [www.sbb.ch/fr](http://www.sbb.ch/fr)
  - Avantage : la réservation se fait directement en ligne et la carte est immédiatement réservée au nom du voyageur
  - Inconvénient : le prix reste variable
- **Dès CHF 39.00**, disponibilité des cartes : [www.cartejournaliere-commune.ch](http://www.cartejournaliere-commune.ch)
  - Avantage : le prix reste préférentiel jusqu'à 10 jours avant le voyage
  - Inconvénient : la demande ne peut pas se faire en ligne et doit se faire au guichet pendant les heures d'ouverture ou par courriel mais sans aucune garantie que la date choisie soit encore disponible au moment de la réservation.

Le nombre de cartes par jour est limité (contingent pour toute la Suisse)

	<b>Niveaux du prix 1</b>	<b>Niveau du prix 2</b>
	Disponible jusqu'à 10 jours avant le voyage	Disponible jusqu'à 1 jour avant le voyage
<b>Classe et segment</b>		
2 <sup>ème</sup> classe ½	CHF 39.00	CHF 59.00
2 <sup>ème</sup> classe 1/1	CHF 52.00	CHF 88.00
1 <sup>ère</sup> classe ½	CHF 66.00	CHF 99.00
1 <sup>ère</sup> classe 1/1	CHF 88.00	CHF 148.00

La carte journalière dégriffée commune étant nominative, le nom, le prénom et la date de naissance figurent sur le titre de voyage, données identiques à une pièce d'identité (non transmissible).

La vente ou la réservation de carte se fait à l'administration communale pendant les heures d'ouverture ou par courriel. Mais sans aucune garantie que la date choisie soit encore disponible au moment de la réservation.